



Cession de parts sociales d'une snc

Par **benyoucef**, le **03/09/2009** à **17:43**

Bonjour,

je suis co gerant d'une snc,mon associé souhaite quitté la snc, on a chacun la moitié des parts de la société,les statuts de la snc indiquent 5 PARTS DE 100EU appartenant a chacun.le capital de la société est de 1000euros.mon associé va me ceder ses parts,je lui paierai en realité ces 500EU+ une estimation faite par un comptable de la moitié du fond de commerce.quelle somme dois je indiquer sur l'acte de cession?dois je faire plusieurs documents ?MERCI